

Fiche de données de sécurité

REACH: Regulation (EC) No 2020/878 (in particular as amended by Regulation (EU) No. 1907/2006 & 2015/830 with respect to SDSs) & CLP: Regulation (EC) No 1272/2008

Date d'impression : 30.01.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 30.01.2023

* RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- **1.1 Identifiant du produit:**
- **Nom du produit:** ~~POWAMIST~~
- **Numéro d'enregistrement** Non pertinent
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:**
Usage industriel, Usage professionnel, Usage consommateur.
- **Catégorie du produit** Neutralisant d'odeurs
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Leverancier
Ramotra GmbH
Leimenstrasse 9
2540 Grenchen

- Distributeur
Mariner Industries B.V.
SCHIPHOL, Rijk Het Poortgebouw
Beech Avenue 54-62
1119 PW SCHIPHOL NETHERLANDS
T 4414722312000 www.easy-grow.co.uk
www.powair.co.uk
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence**
Tox-Info:145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Aérosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS02

- **Mention d'avertissement:** Danger
- **Mentions de danger:**
H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

REACH: Regulation (EC) No 2020/878 (in particular as amended by Regulation (EU) No. 1907/2006 & 2015/830 with respect to SDSs) & CLP: Regulation (EC) No 1272/2008

Date d'impression : 30.01.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 30.01.2023

Nom du produit: ONA Mist

(suite de la page 1)

Conseils de prudence:

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
- P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
- P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Indications complémentaires:

Cette valeur se rapporte à la connaissance de valeurs toxicologiques ou écotoxicologiques connues et établies.

Contient Yarmor Pine oil, synthetic, Terpenes and Terpenoids, limonene fraction. Peut produire une réaction allergique.

Le mélange contient 100 % de composants dont la toxicité est inconnue.

Contient 100 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Conserver hors de la portée des enfants.

2.3 Autres dangers Non

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

* RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Le mélange décrit ci-dessous est dans une suspension solide, de sorte que les dangers inhérents au liquide ou au gel n'affecteront pas la désignation de danger du produit final.

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants:

CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2 Numéro index: 601-004-00-0 RTECS: TZ 4300000	isobutane ⚠ Flam. Gas 1A, H220; ⚠ Press. Gas (Comp.), H280	60-100%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Numéro index: 601-003-00-5 RTECS: TX 2275000	propane ⚠ Flam. Gas 1A, H220; ⚠ Press. Gas (Comp.), H280	5-10%
CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6 Numéro index: 603-002-00-5 RTECS: KQ 6300000	éthanol ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	3-7%
CAS: 8002-09-3	Yarmor Pine oil, synthetic ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317	<1%
CAS: 65996-98-7 EINECS: 266-034-5	Terpenes and Terpenoids, limonene fraction ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	<1%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

REACH: Regulation (EC) No 2020/878 (in particular as amended by Regulation (EU) No. 1907/2006 & 2015/830 with respect to SDSs) & CLP: Regulation (EC) No 1272/2008

Date d'impression : 30.01.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 30.01.2023

Nom du produit: ONA Mist

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des mesures de premiers secours**
- **Remarques générales:** Si les symptômes persistent, appelez un médecin.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:**
Laver avec du savon et de l'eau.
En cas d'irritation, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**
Retirez immédiatement les lentilles de contact. Rincer l'œil ouvert sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Appelez un médecin si l'irritation ou les symptômes se développent.
Rincer la bouche avec de l'eau.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction appropriés:**
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:**
Aucune autre information pertinente disponible.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement de protection:**
Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à pression et un équipement de protection complet pour éviter tout contact avec les yeux et la peau.

* RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes non protégées.
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ventiler la zone de déversement. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Assurer une aération suffisante.
Éliminer la matière collectée conformément au règlement.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter la section 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter la section 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter la section 13.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

REACH: Regulation (EC) No 2020/878 (in particular as amended by Regulation (EU) No. 1907/2006 & 2015/830 with respect to SDSs) & CLP: Regulation (EC) No 1272/2008

Date d'impression : 30.01.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 30.01.2023

Nom du produit: ONA Mist

(suite de la page 3)

* RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Ouvrir et manipuler le récipient avec soin.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Veiller à une bonne ventilation du poste de travail. Ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. NE PAS FUMER.

· **Préventions des incendies et des explosions:**

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Conserver dans un endroit frais.

Respecter les réglementations officielles sur le stockage des emballages avec récipients sous pression.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. NE PAS FUMER. Conserver uniquement dans le contenant d'origine. Protéger du soleil. Conserver dans un endroit bien aéré. Protéger du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C/ 122 °F.

· **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Ne pas fermer les emballages de telle sorte qu'ils soient hermétiques aux gaz.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

* RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

64-17-5 éthanol

VLEP	Valeur momentanée: 9500 mg/m ³ , 5000 ppm
	Valeur à long terme: 1900 mg/m ³ , 1000 ppm

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

· **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:** Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· **Protection respiratoire:** Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

· **Protection des mains:** Pas nécessaire.

· **Matériau des gants:** N'est pas applicable.

· **Temps de pénétration du matériau des gants:** Pas applicable.

· **Protection des yeux/du visage** Pas nécessaire.

· **Protection du corps:** Pas obligatoire.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

REACH: Regulation (EC) No 2020/878 (in particular as amended by Regulation (EU) No. 1907/2006 & 2015/830 with respect to SDSs) & CLP: Regulation (EC) No 1272/2008

Date d'impression : 30.01.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 30.01.2023

Nom du produit: ONA Mist

(suite de la page 4)

· **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Aucun

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· État physique	Aérosol
· Couleur:	Incolore
· Odeur:	Caractéristique
· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	≥-44,5 °C (74-98-6 propane)
· Inflammabilité	Non applicable.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· Inférieure:	1,8 Vol %
· Supérieure:	19 Vol %
· Point d'éclair:	13 °C
· Température d'inflammation:	≥425 °C (64-17-5 éthanol)
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· pH @ 20 °C	6-8
· Viscosité:	
· Viscosité cinématique	Non déterminé.
· Dynamique:	Non déterminé.
· Solubilité	
· l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur @ 20 °C:	≤8.300 hPa (74-98-6 propane)
· Densité et/ou densité relative	
· Densité:	Non déterminé.
· Densité relative @ 20 °C:	0,81-0,85
· Densité de vapeur:	Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:	
· Forme:	Liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
· Température d'auto-inflammation	460 °C
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Teneur en solvants:	
· Teneur en substances solides:	0,0 %
· Changement d'état	
· Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

REACH: Regulation (EC) No 2020/878 (in particular as amended by Regulation (EU) No. 1907/2006 & 2015/830 with respect to SDSs) & CLP: Regulation (EC) No 1272/2008

Date d'impression : 30.01.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 30.01.2023

Nom du produit: **ONA Mist**

(suite de la page 5)

· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

* RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique** Le produit est stable dans conditions normales.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter**
Chaleur, flamme et d'allumage sources.
Lumière directe du soleil. Températures extrêmement élevées ou basses.
- **10.5 Matières incompatibles** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux**
Les conteneurs peuvent accumuler de la pression s'ils sont exposés à la chaleur (feu). Peut se décomposer au contact de flammes ou de surfaces métalliques extrêmement chaudes pour produire des produits toxiques et corrosifs. La décomposition thermique peut produire : des oxydes de carbone (CO et CO₂).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

64-17-5 éthanol

Oral	LD50	7.060 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	20.000 mg/l (rat)
	LC50/96 hours	12.900-15.300 mg/l (Trout)

8002-09-3 Yarmor Pine oil, synthetic

Dermique	LD50	mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	9.000 mg/l (rat)

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

REACH: Regulation (EC) No 2020/878 (in particular as amended by Regulation (EU) No. 1907/2006 & 2015/830 with respect to SDSs) & CLP: Regulation (EC) No 1272/2008

Date d'impression : 30.01.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 30.01.2023

Nom du produit: **ONA Mist**

(suite de la page 6)

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**

· Toxicité aquatique:

64-17-5 éthanol

EC50 34.900 mg/l (Daphnia)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications:**
Ce produit n'a pas été testé sur les animaux. Cependant, ces composants font partie d'une base de données nationale qui puise des informations à partir de données potentielles testées sur des animaux.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Une pénétration dans l'environnement est à éviter.
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux instructions de tri du collecteur agréé.
- **Recommandation:**
Respecter toutes les réglementations fédérales, provinciales et locales lors de l'élimination de ce matériau.
Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer de manière sûre conformément aux réglementations locales/nationales.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

REACH: Regulation (EC) No 2020/878 (in particular as amended by Regulation (EU) No. 1907/2006 & 2015/830 with respect to SDSs) & CLP: Regulation (EC) No 1272/2008

Date d'impression : 30.01.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 30.01.2023

Nom du produit: ONA Mist

(suite de la page 8)

· Segregation Code	SG69 Pour les AÉROSOLS d'une contenance maximale de 1 litre : Ségrégation comme pour la classe 9. Rangement "séparé de" la classe 1 sauf pour la division 1.4. Pour les AEROSOLS d'une contenance supérieure à 1 litre : Ségrégation selon la subdivision appropriée de la classe 2. Pour les AÉROSOLS DÉCHETS :
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Ségrégation comme pour la subdivision appropriée de la classe 2.
· Indications complémentaires de transport:	Non applicable.
<hr/>	
· ADR/ADN	1L
· Quantités limitées (LQ)	Code: E0
· Quantités exceptées (EQ)	Non autorisé en tant que quantité exceptée
· Catégorie de transport	3
· Code de restriction en tunnels	E
<hr/>	
· IMDG	1L
· Limited quantities (LQ)	Code: E0
· Excepted quantities (EQ)	Non autorisé en tant que quantité exceptée
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

* RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE** La substance n'est pas énumérée.
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES**
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 150 t
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 500 t
- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3

· **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

REACH: Regulation (EC) No 2020/878 (in particular as amended by Regulation (EU) No. 1907/2006 & 2015/830 with respect to SDSs) & CLP: Regulation (EC) No 1272/2008

Date d'impression : 30.01.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 30.01.2023

Nom du produit: ONA Mist

(suite de la page 9)

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues
Aucun des composants n'est compris.
· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers
Aucun des composants n'est compris.
· Prescriptions nationales:
Le produit est soumis à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de l'ordonnance sur les produits dangereux.
· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

- H220 Gaz extrêmement inflammable.
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H312 Nocif par contact cutané.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Date de la version précédente:** 12.12.2022

· **Numéro de la version précédente:** 4

· Acronymes et abréviations:

- ADR: The European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road
- ADN : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses
- IATA : Association Internationale du Transport Aérien
- SGH : le système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
- EINECS : Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes
- ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées
- CAS : Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society)
- CL50 : Concentration létale 50 %
- CL50 : Dose létale à 50 %
- PBT : persistant, bioaccumulable et toxique
- vPvB : très persistant et très bioaccumulatif
- Flam. Gas 1A: Gaz inflammables – Catégorie 1A
- Aérosol 1: Aérosols – Catégorie 1
- Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé
- Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
- Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
- Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
- Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
- Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
- Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

REACH: Regulation (EC) No 2020/878 (in particular as amended by Regulation (EU) No. 1907/2006 & 2015/830 with respect to SDSs) & CLP: Regulation (EC) No 1272/2008

Date d'impression : 30.01.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 30.01.2023

Nom du produit: ONA Mist

(suite de la page 10)

Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**